



référence

**AF5**

## Concevoir sa procédure de contrôle de la garantie financière

**Durée présentiel/distanciel : 120mn**

**Formation disponible en : présentiel – distanciel**

**Catégorie : Distribution d'assurances**

**Éligible DDA : Oui**

### Public :

 Dirigeant

 Juriste


 Responsable financier


**Prérequis :** Connaître les conventions conclues avec les partenaires




### Formation suivie en présentiel

 **Durée**  
**120 min**

 **Dates ou période**  
**À définir**

 **Horaires**  
**À définir**

 **Nombre de participants**  
**Min 1 – Max 12**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :


À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : à partir de 1440 € TTC**


### Formation suivie en distanciel



 **Durée**  
**120 min**

 **Dates ou période**  
**À définir**

 **Horaires**  
**À définir**

 **Nombre de participants**  
**Min 1 – Max 12**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

**Tarif : à partir de 1080 € TTC**



Pas de e-learning pour cette formation

# 1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation doit permettre d'élaborer ou de finaliser votre procédure dans le domaine du contrôle de la garantie financière.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Savoir identifier un mandat écrit et exprès d'encaissement et/ou de règlement de sinistres
- Construire le tableau de suivi de la garantie financière
- Calculer le besoin de garantie financière de l'entreprise (assiette et règles de calcul)
- Rédiger la procédure de contrôle de la garantie financière de l'entreprise et la mettre en œuvre
- Savoir rédiger une lettre de confort, un mandat d'encaissement et un mandat de règlement de sinistres

## 2. Contenu

### 1. Les repères réglementaires

- Rappels des exigences solvabilité 2
- A quoi sert la garantie financière ?
- Que faut-il prendre en compte : primes brutes, primes nettes, primes hors taxes, primes toutes taxes...
- Définition du fonds de roulement
- Les règles d'évaluation du montant de la garantie financière
- Définition juridique d'un mandat
- Ce que contrôlent les autorités
- La jurisprudence



### 2. La démarche à suivre

- Méthodologie d'inventaire des mandats d'encaissement
- Méthodologie à appliquer pour construire le tableau de suivi de la garantie financière
- Consignes à communiquer au service comptable
- La procédure de suivi de la garantie financière

### 3. Les points particuliers à maîtriser

- La rédaction des lettres de confort
- La rédaction des mandats d'encaissement
- La rédaction des mandats de règlement de sinistres
- Impacts sur les conventions avec les apporteurs

### 4. Illustrations et cas pratiques

- Cas particuliers et solutions de contournement lorsque la garantie financière souscrite est insuffisante
- Les outils indispensables pour un contrôle permanent

## 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation



## 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.